

Montréal, le 18 mars 2022

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Yves Fréchette
Hydro-Québec – Affaires juridiques
75, boul. René-Lévesque Ouest, 4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande d'autorisation du Transporteur relative au renforcement du réseau à 315 kV de l'Est de l'île de Montréal
Dossier R-4180-2021**

Cher confrère,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu votre correspondance datée de ce jour requérant un délai additionnel jusqu'au 24 mars 2022, à 12 h, pour déposer ses réponses à la demande de renseignements n^o 2 de la Régie dans le cadre du dossier susmentionné.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie permet au Transporteur de déposer ses réponses **au plus tard le 24 mars 2022, à 12 h.**

Par ailleurs, veuillez noter que la Régie entend poser des questions supplémentaires au Transporteur sur les sujets suivants :

1. **Dépassement de capacité**
 - a. Calcul de capacité de transformation :
 - i. Facteur de surcharge et température admissible, facteur d'impédance;
 - ii. Capacité retenue aux fins de planification vs capacité présentée au dossier tarifaire (État de la transformation des postes).
 - b. Prévission de la demande par poste :
 - i. Notion de marge de transformation;
 - ii. Usage de la pointe normalisée aux fins de planification;
 - iii. Pointe coïncidente et non-coïncidente;
 - iv. Ajouts de demande allégués vs confirmés, charges ponctuelles.

2. Possibilité de partition du Projet en sous-projets indépendants : faisabilité et impacts relatifs au dépassement de capacité du poste Duvernay

- a. Transformateur, pris isolément;
- b. Poste, pris isolément;
- c. Transformateur et ligne uniquement;
- d. Ligne et poste de sectionnement uniquement;
- e. Transformateur et poste uniquement;

À cet égard, la Régie envisage de convoquer une audience, en lieu et place d'une troisième DDR. En conséquence, elle suspend le calendrier mis en place par la décision [D-2022-011](#) et informera les participants ultérieurement quant à la fixation d'un calendrier révisé.

Veillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Véronique Dubois

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml